

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°2024.00453

FORUM PARTAG'EAU 2024 - SOUTIEN AUX AMIS DU TREUIL

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de voix : 55

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JOUVE,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER,
M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2024

FORUM PARTAG'EAU 2024 - SOUTIEN AUX AMIS DU TREUIL



Face à l'instabilité de la ressource, la complexité de sa gestion et la diversité des acteurs concernés, l'eau est à considérer comme un bien commun qui doit être accessible en quantité et en qualité à tous. La question d'un accès équitable à l'eau devient un sujet de réflexion et d'avancée collective, dans lequel les citoyens ont toute leur place.

C'est dans ce contexte qu'un collectif ligérien d'associations et de citoyens s'est réuni pour mettre en place dès l'automne 2022 un projet collaboratif de long terme : Partag'eau, pour un partage équitable et apaisé de l'eau dans la Loire.

Afin d'animer cette démarche, un collectif départemental de 8 associations, porté par les Amis du Treuil, s'est constitué : Eau Services Publics, CPIE des Monts du Pilat, Tiers Lieu de la Martinière (Ambierle), G.R.A.I.N.E.S, Héliose, CDAFAL (Conseil Départemental Associations Familiales Laïques de la Loire), CTC 42 (Collectif pour une Transition Citoyenne). En appui à ce collectif, un comité de pilotage a été constitué. Il réunit ces structures et est ouvert également à d'autres associations et personnes physiques.

Ce forum départemental et citoyen vise à créer un espace permanent d'acquisition de connaissances, d'informations, d'échanges, de réflexions et d'expertise participative, s'appuyant sur une démarche d'intelligence collective.

Il poursuit deux objectifs principaux :

- la création d'un dialogue apaisé, transversal et collaboratif :

Le Forum est un lieu de rencontres et d'échanges entre l'ensemble des usagers concernés par le sujet de l'eau : société civile, techniciens, autorités administratives, acteurs institutionnels, chercheurs ... La création d'un processus de concertation neutre tend à favoriser l'émergence et la confrontation des différents points de vue pour comprendre comment pensent et se positionnent l'ensemble des acteurs. Ce croisement des regards et le partage d'expériences permettent ainsi d'anticiper et de prévenir les risques d'incompréhensions et de conflits d'usage.

- le partage des informations et des compétences :

Le Forum est un vecteur de diffusion des connaissances pour faciliter la compréhension des enjeux actuels et futurs de la ressource en eau : cycle de l'eau, usages, qualité, protection, traitement, organisation administrative... Il doit permettre la montée en compétences et la

sensibilisation de tous aux problématiques générales de l'eau sur notre territoire, en s'appuyant sur un outillage scientifique pour confronter les représentations à des données concrètes, factuelles et locales.

11 évènements ont ainsi été proposés tout au long de l'année 2023, avec en point d'orgue, la première édition de ce forum Partag'Eau qui s'est tenue le 15 juin 2023 à Chambœuf. Plus de 20 intervenants sont venus témoigner et illustrer des usages et des enjeux de l'eau, et plus de 180 participants ont assisté aux échanges.

Le forum Partag'eau 2024 s'inscrit dans une démarche de participation beaucoup plus importante des citoyens, à la fois dans la préparation amont du forum et dans son animation le jour même. Il propose une formule mixte (citoyens, élus et techniciens, professionnels, témoins extérieurs...) avec l'idée de :

- faire appel aux citoyens et aux collectivités territoriales pour faire émerger les problématiques et construire les thèmes de réflexion ;
- s'appuyer sur les services de l'Etat (DDT), les Agences de l'Eau et les acteurs institutionnels pour apporter leur expertise sur la gestion de l'eau ;
- mobiliser des intervenants professionnels du sujet de l'eau ayant des postures différentes pour répondre aux questions et offrir un débat ;
- permettre des temps d'échanges avec les personnes présentes dans la salle.

Pour cela, un travail d'intelligence collective, ouvert au grand public, est mis en place. Des ateliers participatifs sont organisés pendant l'année 2024 pour construire collectivement le forum Partag'eau 2024, qui se tiendra en fin d'année.

Ces différents groupes travaillent en permanence et en parallèle, mais de façon coordonnée par un encadrement des membres du collectif du comité de pilotage. Ce processus participatif vise à :

- faire émerger les questions citoyennes prégnantes : quelles sont les questions qui gênent, qui n'ont pas été posées, qui n'ont pas trouvé de réponse ?
- identifier des exemples locaux incarnés sur le territoire de la Loire : quelles sont les problématiques auxquelles sont confrontées concrètement les citoyens ?

Afin d'appuyer et d'enrichir ces réflexions citoyennes, des actions d'acculturation et de diffusion des connaissances seront mises en place :

- un observatoire départemental de la ressource en eau sera co-construit par le comité de pilotage de la démarche Partag'eau pour faciliter l'accès à des données locales, concrètes, factuelles. Ce dernier s'appuiera sur les données publiques existantes. Il sera enrichi par des études et contributions nouvelles et complémentaires ;
- des professionnels extérieurs (techniciens, chercheurs, acteurs de terrain...) seront invités à intervenir et transmettre leur expertise soit directement au sein des groupes de travail, soit lors de conférences/ateliers ouverts au grand public.

L'ensemble de cette démarche sera restitué lors du Forum Partag'eau 2024 qui sera ouvert à un large public : habitants ligériens ou autres, usagers professionnels, service de l'Etat, collectivités territoriales...

Partag'eau se veut une démarche pérenne qui doit s'inscrire dans la durée, avec l'appui des citoyens, des partenaires institutionnels et publics, et des acteurs privés. Il vise à mener une réflexion collective permanente sur la situation de l'eau afin de faire évoluer les pratiques affectant les usages et la répartition de la ressource eau. Ce projet collectif sera co-construit annuellement, et pourra donc évoluer dans sa forme et son contenu, pour être au service des populations et des acteurs du territoire.

Le budget prévisionnel du forum Partag'eau 2024 est le suivant :

Dépenses

Coordination annuelle Treuil (0,20 ETP)	7 200,00 €
Poste annuel dédié (9 mois 1 ETP)	22 500,00 €
Stagiaires (1 ^{er} semestre 2024)	3 800,00 €
Frais administratifs dédiés (tirages, copies etc.)	1 400,00 €
Assurances des actions (atelier, colloque, matériels)	650,00 €
Alimentation (repas colloque, boissons ateliers)	3 000,00 €
Achats centre-ressources (documents, vidéos, équipements)	3 200,00 €
Frais de déplacements (animateurs, intervenants, salariés ...)	1 850,00 €
Proratisation frais généraux de structure Amis du Treuil	1 000,00 €
Intervenants et animateurs ateliers	1 200,00 €
Formation + accompagnement animateurs /intel. collective	9 000,00 €
Conférenciers (3 conférences en 2024)	5 000,00 €
Location salles (colloque, ateliers, conférences)	4 500,00 €
Prestataires (vidéaste, teaser, animation colloque, facilitateur)	4 250,00 €
Supports de communication	1 900,00 €
Location de matériels	1 000,00 €
Valorisation du bénévolat (500 h X 25 €)	12 500,00 €
TOTAL	83 950,00 €

Recettes

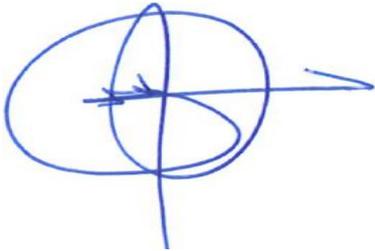
Subventions Agence de l'Eau Loire Bretagne <i>50% de 71 450.00 € (dépense éligible – hors bénévolat)</i>	35 725,00 €
Saint-Etienne Métropole	5 000,00 €
Autres subventions publiques (Collectivités locales, Conseil Départemental ...) <i>23% de 71 450.00 € (dépense éligible – hors bénévolat)</i>	16 435,00 €
Participation Hélios sur l'intelligence collective, conférences	4 500,00 €
Valorisation du bénévolat	12 500,00 €
Autofinancement « Amis du Treuil »	9 790,00 €
TOTAL	83 950,00 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **valide le soutien à l'association les Amis du Treuil pour l'organisation du forum Partag'Eau 2024, à concurrence de 5 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à concurrence de 5 000 € au chapitre 65, destination PSADE, du budget principal (Agriculture) de l'exercice 2024.**

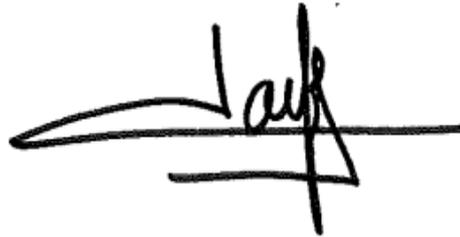
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente



Sylvie FAYOLLE